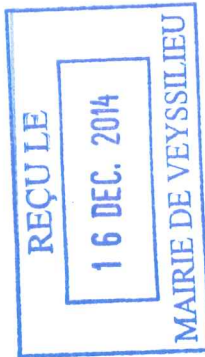


Ecole élémentaire
place du village
38460 Veyssillieu
Tél: 04 74 90 23 97

Ecole primaire
2 chemin des écoles
38460 Panossas
Tél: 04 74 90 29 96



Compte rendu du conseil d'école du lundi 17 novembre

Présents:

Directrices: Marie-Hélène BERTHAUD (GS-CP), Stéphanie CHARNAY (CE1-CM1)
Enseignants: Magali GENSEL (PS-MS), Pierre MOIROUD (CE2-CM2),
Lise Rabilloud (TR)

Mairies: Mme Durand, Mme De Oliveira, Mme Pezet

Mme GRAMOND-GAY (Veyssillieu),

Déléguées des parents d'élèves: Mme CHANTEUR, Mme DEMOISY, M. DO,

Mme Malvezin, M. Martinez

Déléguées Départementales de l'Education Nationale: Mme JONNEKIN, Mme LAGNEAU

1. Présentation

- Départ de Emilie Perronat suite à la fermeture de classe.

- Effectifs des classes

PS-MS	11 + 14 = 25
GS-CP	14 + 12 = 26
CE1-CM1	16 + 9 = 25
CM2-CM2	13 + 11 = 24
TOTAL	100

2. Fonctionnement de l'école

- **Élection des parents délégués:** Chaque année, les parents élisent leurs représentants. Les élus assistent aux 3 conseils d'école et

transmettent les questions, les avis,... aux enseignants et aux représentants des mairies présents également. Les élections ont eu lieu le 10 octobre. Cette année chaque école du RPI a du organiser ses élections. Les enseignants notent une bonne participation (la moitié des parents ayant voté).

- **Mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires:** les nouveaux horaires sont appliqués depuis septembre. L'emploi du temps est régulier. Tous les soirs, les élèves terminent à 16h pour Panossas et à 16h05 pour Veyssillieu. A Panossas comme à Veyssillieu aucun temps d'activités péricolaires n'a été mis en place. La garderie prend le relais. La mairie de Panossas souligne qu'une employée possédant le BAFA propose des activités manuelles à thème."

- **Règlement intérieur :** Chaque année le règlement intérieur scolaire doit être présenté au 1er conseil d'école. Il a du être modifié en fonction des nouveaux rythmes scolaires. Rappel des horaires:

Panossas: 8h20 – 11h20 13h45 - 16h00

Veyssillieu: 8h30 – 11h30 13h50 – 16h05

(Mercredi matin mêmes horaires)

Les enseignants de Veyssillieu ont proposé de décaler les horaires du matin de 5 minutes de plus pour permettre aux enfants arrivant par le car d'avoir un temps d'accueil. En effet le car arrive très souvent à 8h25.

Les membres du conseil d'école valident ce changement. Une information aux parents sera donnée dans les cahiers.

- **Charte de laïcité :**

Chaque école a affiché cette charte rappelant les fondements de l'école française. Les parents sont libres de venir la consulter.

- **APC - Activités pédagogiques complémentaires**

Ces activités ont débuté dès septembre.

Elles ont lieu 2 fois par semaine:

à Panossas de 16h à 16h45

à Veyssillieu, de 11h30 à 12h15

- **Coopérative scolaire:**

La cotisation annuelle demandée aux parents a été de 8 euros, comme l'an dernier. Elle ne revêt aucun caractère obligatoire cependant elle permet de régler l'adhésion à l'OCCE (Office Centrale de la Coopération à l'Ecole) d'un montant de 2,10 euros par élève ainsi que l'achat de petit matériel lors d'activités diverses (bricolage, cuisine, plantation, expérimentation,...).

- **Actions du conseil école-collège:** Depuis l'an passé, 2 conseils par an ont lieu entre les écoles et leur collège de secteur. C'est un temps d'échange entre les enseignants du primaire et du secondaire afin de faciliter le passage en 6ème.

Ainsi en juin dernier, les élèves de CM2 ont participé à une rencontre de hand-ball avec des 6èmes du Collège Philippe Cousteau.

3. **Projets**

A/ Projet d'école :

L'équipe enseignante a élaboré le nouveau projet d'école (valable 3 ans). Les 4 axes de travail sont:

Axe 1 : S'exprimer à l'oral (comme à l'écrit) en utilisant un vocabulaire approprié (et précis)

Axe 2 : - Améliorer le parcours artistique et culturel de l'élève en le construisant de manière cohérente dans la continuité et la complémentarité des apprentissages. (cycle 1- 2)

- Développer l'esprit sportif et le goût de l'effort à travers la pratique de diverses activités sportives des 4 champs d'activités du programme.

(cycle 2 -3)

- **Axe 3 :** Prise en compte des différents rythmes d'acquisition des élèves dans la classe en incluant: une différenciation pédagogique, des groupes de besoin, en rédigeant des PPRE et en adaptant l'APC.

- **Axe 4 :** Institutionnaliser des temps d'échange avec les familles plusieurs fois dans l'année.

Ainsi, dans le cadre du 3ème axe au projet d'école (*Ouverture sur les arts et la culture*), les classes de PS-MS et GS-CP travailleront sur le thème du cirque avec un intervenant de l'Association Pandy le Clown. Ces 8 séances sont financées par le sou des écoles.

Les enseignants de CE-CM ont souhaité axer leur travail sur la découverte de la Course d'Oriental. Une intervenante viendra 5 fois sur Veyssillieu. Ses interventions sont également financées entièrement par le sou des écoles.

B/ Projet en cours :

- **Piscine:** Les élèves de GS-CP se rendent à la piscine de Saint-Quentin Fallavier avec la classe de GS-CP-CE1 de Moras. Le cycle piscine a commencé tôt cette année (le 3 octobre) et se terminera le 16 janvier (soit 12 séances). Le financement est pris en charge par les mairies (Moras-Panossas-Veyssillieu). L'équipe enseignante remercie les parents agréés sans qui le cycle piscine serait impossible.

C/ Projets à venir

- La classe de Mme Berthaud se rendra au Moulin Guitare à la Bâtie Divisin le jeudi 2 avril 2015.

- La classe de Mme GENSEL fera un élevage de poussins et

se rendra à la ferme pédagogique du Val d'Amby à d'Annoisin le mardi 7 avril 2015.

- Les PS et MS ont participé à des ateliers nature ayant pour but d'observer la forêt aux fil des saisons. Deux autres sorties seront prévues.
- Durant l'année, les classes participeront à plusieurs rencontres sportives: courseton (GS-CP ; CE1-CE2 ; CM1-CM2), athlétisme (GS-CP) et rugby (cycle3).

Les classes de Veyssillieu feront également 3 à 4 sorties VTT avec l'aide du Club de VTT de St Savin et de parents agréés. Elles participeront également au nettoyage de printemps.

4. Relation école mairie

- La cour de l'école de Panossas étant caillouteuse n'est pas pratique surtout pour l'usage des vélos et tricycles. Les enseignantes redemandent un nouveau revêtement.
- L'accès aux classes de Panossas est difficile lors des entrées et des sorties en raison du grand nombre d'élèves de PS/MS qui posent leurs vêtements dans le couloir. L'installation d'un nouveau banc vers les toilettes des petits sera étudiée. Le problème paraît difficile à résoudre. Les enseignantes appellent aux parents que, pour faciliter le passage, il est souhaitable de ne pas s'éterniser dans le couloir.
- Suite à la demande d'un parent, les délégués souhaitent savoir quel protocole est mis en place durant le temps de cantine en cas de blessure. Les mairies appellent que le personnel de cantine a une pharmacie de premiers secours avec le matériel autorisé. En cas de nécessité, les parents sont prévenus. Bien entendu, si un accident plus grave survient, les secours seront appelés immédiatement.

- Les enseignants de Veyssillieu souhaitent attirer l'attention des parents d'élèves sur la sécurité aux abords de l'école : traversée hors passage sécurisé, dépassement du bus à l'arrêt... Les adultes doivent montrer l'exemple!

Prochain conseil d'école fixé au 9 mars 18h à Panossas.

